



le Bulletin de Santé du Végétal

Normandie



Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON Normandie
02 31 46 96 53 - 06 89 81 75 08
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr



Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président des Chambres d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme. **À consulter sur :**

- normandie.chambres-agriculture.fr



BSV n°28 le 08 octobre 2026 (Semaine 41)

Contexte météo

Cette fin de semaine s'annonce entrecoupée d'averses avant un retour de l'anticyclone dans le courant de la semaine prochaine.

L'essentiel de la semaine

CAROTTE/CELERI : le vol de mouche de la carotte est en cours sur certains secteurs.

CHOU/NAVET : pucerons cendrés et aleurodes toujours très actifs.

POIREAU : thrips toujours très présents dans toutes les parcelles.

SALADE : des pucerons à surveiller dans les dernières séries.

Sommaire

ENQUETE SOUCHET COMESTIBLE en Normandie	2
CAROTTE - CELERI :	2
CHOU - NAVET :	6
POIREAU :	12
SALADE :	15
FOCUS Adventice : le datura stramoine	19
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :	20

Espace biocontrôle : Cultures Légumières

<https://view.genially.com/688254204209988540d2b5c8>

ENQUETE SOUCHET COMESTIBLE en Normandie

Cette enquête est menée par FREDON Normandie.

L'objectif de cette enquête est d'obtenir une image sur la situation de l'infestation sur tout le territoire normand ainsi que sur la connaissance ou non de cette adventice. Même si vous n'avez pas de souchet comestible sur votre exploitation, ou si vous le connaissez peu ou pas, il faut participer afin d'obtenir une image réaliste de la situation 2026 dans notre région.

L'enquête est **anonyme**. Temps de réponse : max. 15 minutes.



[PRODUCTEURS Enquête sur la présence et la connaissance du souchet comestible en Normandie – Remplir le formulaire](#)

[TECHNICIENS Enquête sur la présence et la connaissance du souchet comestible en Normandie – Remplir le formulaire](#)

Merci pour votre participation !

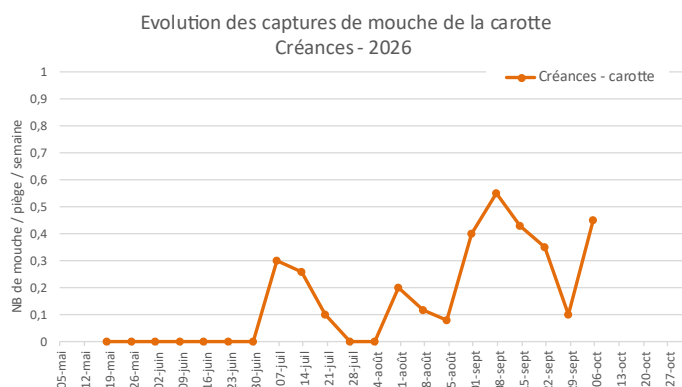
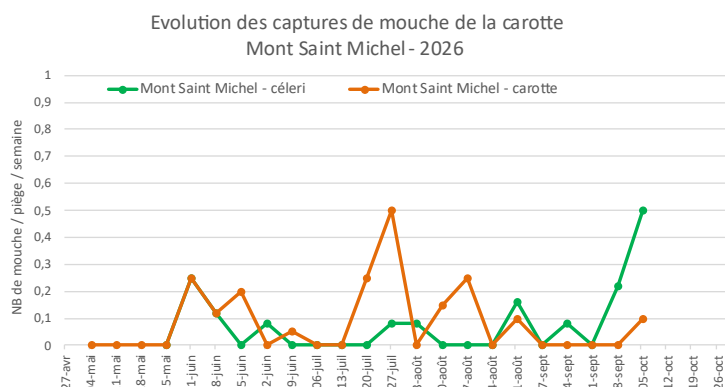
CAROTTE - CELERI :

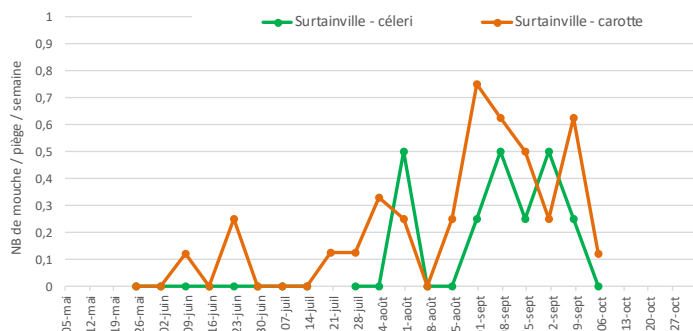
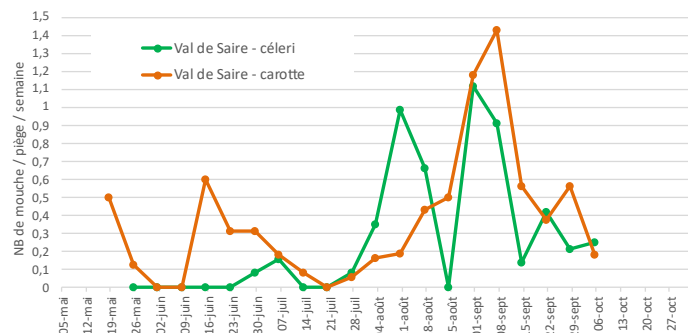
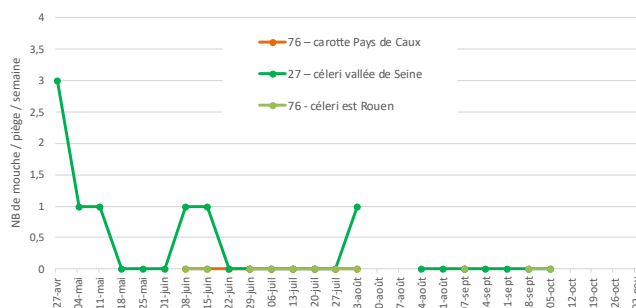
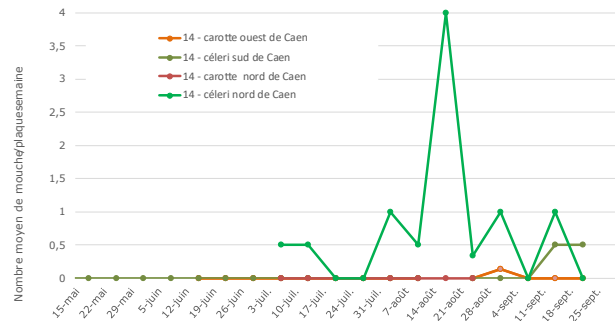
Suivi :

Département	Bassin	Carotte	Céleri rave	Céleri branche	Stade
76		/	3	/	Céleri rave : grossissement
14		2	1	/	Céleri branche : croissance foliaire
50	Val de Saire	4	/	3	Carotte : grossissement
	Surtainville	2	1	/	
	Créances	5	/	/	
	Mt St Michel	3	3	/	

Mouche de la carotte

Piégeage :



Evolution des captures de mouche de la carotte
Surtainville- 2026Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire- 2026Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime/Eure- 2026Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados - 2026

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

Evolution du risque :

Une activité de la mouche de la carotte est enregistrée dans plusieurs secteurs. Les températures actuelles restent favorables à son vol. En présence de mouches, le risque de développement de galeries est présent pour les parcelles de carotte à plus de trois semaines de la récolte.

Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- ➡ La pose et le maintien d'un voile anti-insectes est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.
- ➡ Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri

Piégeage :

Nb mouche/piège/semaine	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35	Sem 36	Sem 37	Sem 38	Sem 39	Sem 40	Sem 41
Vallée de Seine	0	0	0	0	/	/	0	0	0	0	0	0	0
Calvados	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,2	0	0	0
Val de Saire	0	0	0	0	0,08	0,08	0	0	0,1	0	0	0	0
Surtainville	0,11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,5	0	0
Mont Saint Michel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Aucune capture.

Observations :

Aucune galerie récente n'a été notée dans les parcelles de céleris branche.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des piégeages. Au vu des stades des céleris rave, il n'y a plus de risque. Sur céleri branche, le risque est très faible à nul au vu du peu de captures.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- ➡ la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Septoriose

Observations :

Cette maladie est présente dans trois parcelles du réseau sur 2 à 50% des céleris (rave et branche).

Nuisibilité :

La septoriose est à surveiller sur les céleris branche pour lesquels la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit. Pour les céleris rave en fin de cycle, il n'y a plus de risque de pénaliser le grossissement des raves.

Evolution du risque :

L'eau étant indispensable à la germination des spores, l'irrigation, les averses et les fortes rosées sur les céleris sont favorables aux contaminations de cette maladie.

Le risque est **présent en cas d'irrigation et/ou d'averses**.



Tache de septoriose

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- ➡ Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- ➡ Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- ➡ Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- ➡ Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Alternaria

Observations :

La présence d'*Alternaria* reste stable dans huit parcelles situées dans la Manche.

Evolution du risque :

Les températures combinées à de l'irrigation restent favorables au développement de cette maladie. Le risque est **présent en cas d'irrigation, d'averses** ou de végétation importante. Evolution à suivre.

Oïdium

Observations :

Quelques symptômes, très ponctuels, de cette maladie ont été observés dans une parcelle du Mont Saint Michel.

Evolution du risque :

Un temps chaud (plus de 20°C) et sec le jour, alternant avec une forte humidité ou de la rosée la nuit est favorable à son développement. Les conditions annoncées restent favorables à son extension.



Oïdium sur carotte

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Chou	Navet	Stade
27 - 76		3		Chou : mi-pomaison à récolte
14	Nord de Caen	3		
	Mont Saint Michel	/	2	
50	Val de Saire	5	4	Navet : début grossissement à proche récolte
	Surtainville	1	1	

Aleurode, *Aleyrodes proletella*

Observations :

Les populations d'aleurodes sont constatées dans quatre parcelles (hors nord Cotentin) essentiellement sur les choux de Milan où des colonies sont observées sur 80 à 100% des plantes. Selon les parcelles, les effectifs sont hétérogènes et vont de moins de 10 individus à plus de 50 individus par chou avec présence de fumagine.



Aleurodes du chou

Pour en savoir plus :

https://ecophyto-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/335_ecophyto_-_pays_de_la_loire/RUBR_SBT/ESPACE_OBSERVATEUR_BOA_BSV_Maraichage_Aleurode_du_chou.pdf

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan, de Bruxelles et les choux-fleurs. Les conditions actuelles et annoncées pour la fin de semaine restent **favorables** à l'augmentation des populations.

Les températures en baisse vont entraîner une lente diminution de l'activité de ce ravageur, mais celle-ci ne s'arrêtera qu'en-dessous de 10°C. Observez toujours attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :



Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle> Contactez votre technicien.

Altise

Observations :

Aucune altise n'a été observée en parcelles de chou et de navet.

Nuisibilité :

Le stade sensible sur choux va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Globalement, peu à pas de risque au vu des populations nulles. Au vu des stades des cultures, de leur absence en parcelles depuis plusieurs bulletins et de l'avancée de la saison, **il n'y a plus de risque** de ré-infestation des cultures.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- ➡ Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- ➡ Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- ➡ Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- ➡ La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles défoliatrices

Observations :

Comme la semaine dernière, quelques chenilles de piéride de la rave sont encore notées en vallée de Seine. Dans le nord Cotentin, des chenilles de noctuelle du chou, de piéride du chou, de piéride de la rave et de teigne sont signalées dans les parcelles du réseau. Il n'a pas été observé de chenilles dans le Calvados, uniquement quelques dégâts anciens.

Élément de biologie :



Savez-vous différencier les chenilles phytophages du chou ?

Chenilles de noctuelle du chou (SILEBAN)

Evolution du risque :

Des chenilles sont encore présentes dans les parcelles du réseau. Observez attentivement le feuillage et le cœur des choux d'automne afin de repérer les dernières chenilles. **Le risque est globalement faible et le risque de nouvelles pontes est maintenant nul.** Les chenilles actuellement présentes dans les parcelles vont hiverner dans le sol.

Gestion du risque :

**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle> Contactez votre technicien.

Mouche du chou

Piégeage :

Aucune capture dans les parcelles du réseau.

Nb mouche/piège/semaine	Sem 33	Sem 34	Sem 35	Sem 36	Sem 37	Sem 38	Sem 39	Sem 40	Sem 41
Val de Saire_navet	0	0	0	0	0,16	0	0,33	0,25	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0,87	0,25	0,25	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	0	1	0,5	1	0	0
Surtainville_chou	0	0	0	0	/	0	0	0	0
Mont Saint Michel_navet			Mise en place	8	0,5	2	0	0	0

Observations :

Il n'a pas été observé de galeries récentes dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Le risque est en baisse au vu du recul des captures. Evolution à suivre en fonction des prochains piégeages.

- Il faut être prudent et laisser la culture sous voile durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

**Prophylaxie :**

- La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés

Observations :

Sur les douze parcelles de choux qui composent le réseau, des foyers de pucerons cendrés sont constatés dans neuf d'entre elles, quel que soit le secteur.

Ils sont présents sur 8 à 20% des choux.

Ces foyers sont situés sur et dans les pommes, causant de l'épluchage et des pertes commerciales.



Dégâts sur choux en récolte

Quelques pucerons verts sont notés dans une parcelle de navet du val de Saire sur 16% des plantes.

Evolution du risque :

Les conditions météo annoncées restent **favorables** à l'activité des pucerons. Surveillez les séries en début ou en cours de pomaison. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Thrips

Observations :

La présence de thrips est en recul et est notée dans une parcelle située à Surtainville sur 12% des choux.

Evolution du risque :

En l'absence d'averses, les conditions météo sont toujours **favorables** à leur développement. Observez attentivement les séries en pomaison. Une surveillance régulière de vos parcelles est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- ➡ Afin de limiter les dégâts il est conseillé d'utiliser des cultivars de chou tolérants aux attaques des thrips ou de récolter les choux avant qu'ils ne soient en sur-maturité.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle> . Contactez votre technicien.

Pigeon

Observations :

Absence d'attaques récentes de pigeons dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

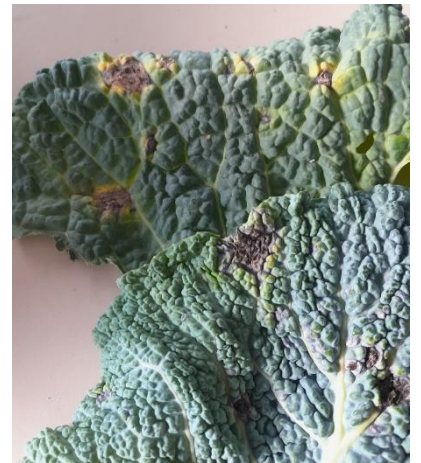
Maladies sur feuillage

Observations :

- Présence stable de bactériose à *Xanthomonas* dans cinq parcelles du nord Cotentin sur 4 à 16% des choux.
- De l'*Alternaria* est noté dans cinq parcelles sur 12 à 50% des choux, en progression dans certaines parcelles.
- La maladie des taches noires, *Mycosphaerella brassicicola*, est constatée dans cinq parcelles, sur 4 à 75% des choux, en progression dans certaines parcelles.

Elément de reconnaissance :

Au début de son développement, les taches d'*Alternaria* ressemblent à celles dues à *Mycosphaerella* mais celles d'*Alternaria* s'élargissent et fusionnent tandis que les lésions dues à *Mycosphaerella* restent délimitées par les nervures.



Taches d'*Alternaria* sur chou de Milan

Evolution du risque :

Evolution à surveiller avec la présence de fortes rosées, les récentes pluies et des brumes matinales persistantes.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- ➡ Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- ➡ Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- ➡ Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- ➡ La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- ➡ Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- ➡ Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)

- ➡ Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- ➡ Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

POIREAU :

Suivi :

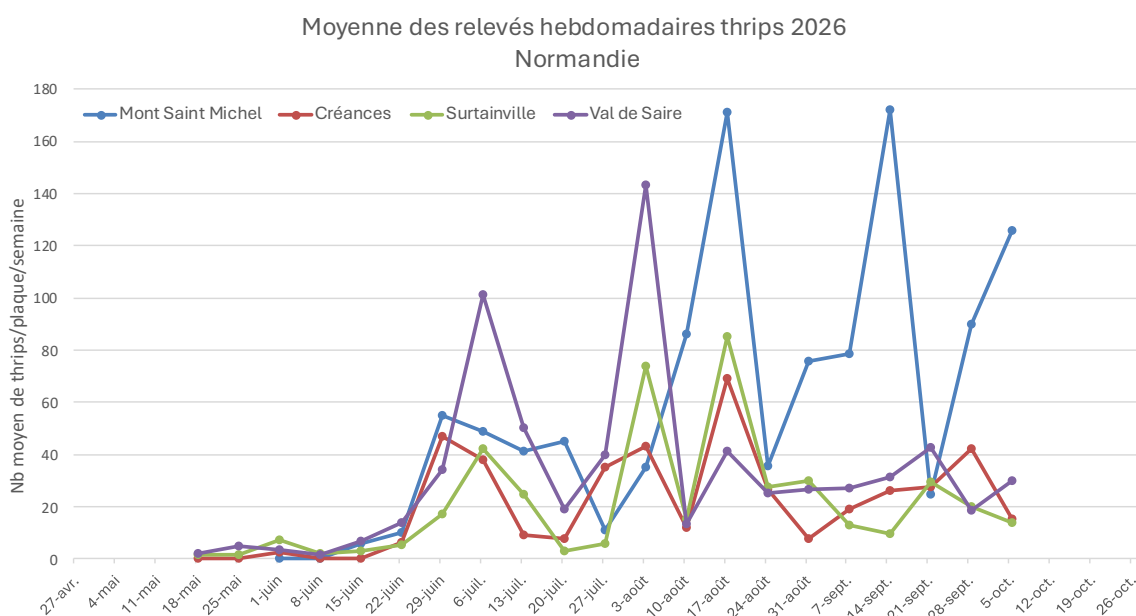
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	7 parcelles	Grossissement à proche récolte
	Surtainville	3 parcelles	
	Créances	6 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle AB	
	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	Mont Saint Michel	5 parcelles	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
76 - 27		3 parcelles	

Thrips

Observations :

Des thrips sont toujours observés dans toutes les parcelles du réseau. Les effectifs sont toujours importants.

Piégeage :



Les captures de thrips se poursuivent sur le secteur du Mont Saint Michel.

Evolution du risque :

Malgré des températures en baisse, la pression reste **présente** dans les parcelles du réseau. Les populations sont installées dans les poireaux et des piqûres sont présentes sur le feuillage, augmentant les temps de parage.

Les conditions climatiques restent favorables à leur activité.

- Surveillez très régulièrement vos parcelles, notamment celles de poireaux d'automne pour lesquelles le risque de piqûres reste **fort**.
- Sur poireaux d'hiver, le risque est plus faible, le feuillage aura plus de temps pour se renouveler.

Gestion du risque :



Prophylaxie :

- ➡ FICHE GECO : Gestion des thrips sur poireau RÈGLE DE DÉCISION https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_Des_Thrips_Sur_Poireau_-_Fiche_1
- ➡ Les bassinages ou les arrosages fréquents par aspersion contrarient l'installation et le développement des thrips. Attention, un bassinage non maîtrisé peut induire le développement de champignon pathogène : la végétation et le sol doivent être secs le soir.



Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle> . Contactez votre technicien.

Teigne

Observations :

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Nb papillon/piège/semaine	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40	Semaine 41
Lingreville	0	0	0	0	0	/	0	0
Créances	0	0	/	0	0	0	0	0
Val de Saire	0	0	0	0	0	0	0	0
Surtainville	0	0	0	0	0	0	0	0
La Haye Pesnel	0	0	0	0	0	0	0	0
Vallée de Seine	/	0	0	/	0	0	0	/

Evolution du risque :

Aucune capture. Au vue de l'absence de capture, les pièges peuvent être retirés des parcelles, **le suivi est terminé**. Il n'y a plus de risque de ponte.



Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle> . Contactez votre technicien.

Mouche mineuse, *Phytomyza gymnostoma*

Observations :

Après un pic de piqures semaine 39, le nombre de piqures est en recul.

Nuisibilité :

Les dégâts sont provoqués par les larves qui creusent des galeries rectilignes (mines) dans les feuilles et le fût des poireaux ; ces galeries verticales éclatent avec la croissance, mais ne pourrissent pas. En culture, les galeries provoquent une déformation et un éclatement du fût qui peuvent entraîner de fortes pertes commerciales ; de plus la présence des galeries et des pupes déprécie très fortement les poireaux.

Pour en savoir plus :

<https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau>



Piqures de nutrition et pupes+galeries

Evolution du risque :

Le vol d'automne de la mineuse se poursuit en vallée de Seine. **Observez** attentivement vos parcelles pour repérer les piqûres de nutrition. Les conditions sont favorables au vol des mouches mineuses.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- ➡ La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.
- ➡ L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.
- ➡ La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Rouille

Observations :

Quelques taches de cette maladie sont notées en Seine-Maritime dans une parcelle sur 10% des poireaux. Aucun symptôme n'a été observé dans les autres parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Le risque reste faible. Cependant, le retour des averses, des fortes rosées et des brumes, peut créer des conditions propices surtout sur les variétés sensibles. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- ➡ Privilégiez les variétés peu sensibles.
- ➡ En cas d'irrigation, intervenir le matin pour favoriser un séchage rapide du feuillage.

Maladie des taches pourpres, *Alternaria/Stemphylium*

Observations :

La présence de ce complexe de maladies reste faible dans les parcelles du réseau et concerne quatre parcelles situées dans la Manche sur 1 à 28% des poireaux.

Evolution du risque :

Evolution à suivre notamment dans les créneaux d'automne. Des températures douces (entre 6 et 34°C) et des conditions humides sont favorables au développement de la maladie. A surveiller en cas de fortes rosées, de brumes ou d'irrigation.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- ➡ En cas d'irrigation, intervenir le matin pour favoriser un séchage rapide du feuillage.
- ➡ Ajuster la fertilisation azotée (sensibilité de la plante augmentée en cas d'excès)

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		2 parcelles	
14		3 parcelles	
50	Val de Saire	4 parcelles	De +10 feuilles à récolte.
	Surtainville	2 parcelles	
	Créances	1 parcelle	
	Mont Saint Michel	4 parcelles + 2 frisées	
	Lingreville	1 piégeage noctuelle gamma en AB	

Limace

Observations :

Il n'est pas constaté de dégâts liés aux limaces dans les dernières séries encore en place.

Evolution du risque :

A surveiller en cas d'averses ou d'irrigation. En leur absence, le risque est faible.

Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- ➡ Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- ➡ les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- ➡ le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.

- ➡ la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- ➡ la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>. Contactez votre technicien.

Puceron

Observations :

Des pucerons sont présents dans trois parcelles du réseau sur 60 à 80% des plantes dans les secteurs de la vallée de Seine, Créances et du nord de Caen et sur 20% des laitues sur le secteur de Surtainville.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.



Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de Nasonovia ribis-nigri.

Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

La pression reste présente dans certaines dernières séries où des colonies se sont installées. Les conditions climatiques restent favorables à leur développement. Observez régulièrement vos dernières séries afin de repérer la présence de colonies et de la faune auxiliaire.

Noctuelles défoliatrices

Piégeage noctuelle gamma :

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Sem 33	Sem 34	Sem 35	Sem 36	Sem 37	Sem 38	Sem 39	Sem 40	Sem 41
Surtainville	2	5	6	6	7	3,5	9,5	5,5	3
Val de Saire	7	2	16	7	4	5	7	4	3
Créances	7	6	10	1	5	0	0	0	Suivi terminé
Mont Saint Michel	66	30	19,5	10	6,5	6,5	/	3	0
Calvados	47,5	21	26	33	26	11	10	4	5
Lingreville	2	18	67	66	24	0	/	9	0

Piégeage noctuelle de la tomate, *Heliothis armigera* :

Globalement, les captures sont en recul :

- aucun papillon en vallée de Seine, Créances et Calvados
- 1 à 2 papillons dans le val de Saire et à Surtainville,
- 5 papillons au Mont Saint Michel.

Observation :

La présence de chenilles défoliatrices (noctuelle gamma et/ou noctuelle de la tomate) est observée en vallée de Seine sur 10 à 20% des laitues. La présence de chenilles d'*Heliothis armigera* est toujours signalée à l'abri dans les pommes d'Iceberg en récolte.

Evolution du risque :

Observez attentivement vos dernières séries afin de repérer la présence de chenilles. Les conditions météo annoncées restent **favorables** pour que celles-ci terminent leur cycle. Pas de risque de nouvelles pontes.

Gestion du risque :



Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>. Contactez votre technicien.

Thrips

Observations :

Aucun thrips n'a été observé dans les dernières séries.

Evolution du risque :

Au vue de l'avancée des stades et de la saison, il n'y a pas de risque de nouvelles attaques.

Mildiou

Observations :

Des symptômes de cette maladie sont observés en vallée de Seine sur 10% des laitues. Une variété verte et une variété rouge sont touchées.

Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles notamment les variétés sensibles et les stades proches de la récolte en cas de brume, d'averses et d'irrigation.

Gestion du risque :



Prophylaxie :

- ➡ Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- ➡ Attention à la densité de plantation,
- ➡ Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

- ➡ Eliminer les déchets de culture : broyer les déchets de culture immédiatement après récolte,
- ➡ réaliser un désherbage soigné.
- ➡ Choisir des variétés résistantes : c'est le moyen de lutte à privilégier. Dans la mesure du possible sélectionner des variétés présentant une résistance toutes races. Si une variété sensible doit être cultivée, la placer à part et limiter les surfaces d'un seul tenant. De nouvelles races apparaissent cependant : rester vigilant.

Bactériose

Observations :

Des taches de bactériose ont été notées cette semaine sur des laitues au stade récolte en vallée de Seine.

Pour en savoir plus :

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/5391/Salades-Maladies-bacteriennes>

Evolution du risque :

Les conditions actuelles restent favorables à leur développement.

Botrytis

Observations :

Comme la semaine dernière, des taches de botrytis sont observées sur des laitues en cours de pomaison en vallée de Seine.

Pour en savoir plus :

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/5812/Salades-Biologie-epidemiologie> Ce champignon aérien affectionne particulièrement les ambiances **humides**. Une humidité relative avoisinant 95 % et des températures comprises **entre 17 et 23°C** sont des conditions très propices à ses attaques.

Evolution du risque :

Les conditions actuelles restent favorables à son développement essentiellement en cas de très forte rosée ou d'irrigation par aspersion.

Pourritures basales :

Observations :

- Sclerotinia : présence dans deux parcelles situées en vallée de Seine.
- Rhizoctone brun : observé dans une parcelle en vallée de Seine et le Calvados dans les deux cas sur batavia au stade récolte.

Nuisibilité :

- <http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>
- <https://ephytia.inrae.fr/fr/C/5884/Salades-Thanatephorus-cucumeris-Rhizoctonia-solani>

Evolution du risque :

Les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia. A surveiller en cas d'averses ou d'irrigation.

Gestion du risque :



Prophylaxie :

- ➡ Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- ➡ Attention à la densité de plantation,
- ➡ Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

FOCUS Adventice : le datura stramoine

Cette adventice est observée dans nos bassins légumiers.

Savez-vous reconnaître le datura ?

Il s'agit d'une plante toxique à ne pas laisser s'installer dans les parcelles agricoles, en particulier dans les cultures de maïs et légumières.

La clé ?

La détection précoce. Repérez les premiers plants permet d'intervenir rapidement, avant la montée en graines, et d'éviter toute propagation dans les parcelles.



🔍 Surveillez régulièrement vos parcelles, en particulier en début de développement, et éliminez immédiatement les plants observés.

? Vous avez un doute sur la présence de datura ?

N'hésitez pas à me contacter pour un diagnostic.

[Note nationale BSV](#)

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :



Produits de Biocontrôle : [infos](#)



Résistances aux pesticides : [infos](#)

Crédit photos : FREDON Normandie sauf
mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR
FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs